

2022

Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval

Programme de formation en prévention du suicide
Offert par l'équipe spécialisée en prévention du suicide

Direction de santé publique

Une publication de :

Direction de santé publique

Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval

800, boulevard Chomedey, Tour A

Laval (Québec) H7V 3Y4

Téléphone : 450 627-2530, poste 34888

Site Web : lavalensante.com

Rédaction

Équipe spécialisée en prévention du suicide

Secrétariat

Ahlam Zakri

Diffusion

Ce document est disponible en version électronique sur l'intranet à l'adresse suivante :

<https://www.lavalensante.com/employes-et-medecins/direction-de-sante-publique/prevention-du-suicide/description-des-formations-et-modalites-dinscription/>

Ce document peut être reproduit ou téléchargé pour une utilisation personnelle ou publique à des fins non commerciales, à la condition d'en mentionner la source.

© Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval, 2022

TABLE DES MATIÈRES

INTERVENIR AUPRÈS DE LA PERSONNE SUICIDAIRE À L'AIDE DES BONNES PRATIQUES	4
DÉTECTER L'USAGER VULNÉRABLE AU SUICIDE ET FILET DE SÉCURITÉ.....	7
AGIR EN SENTINELLE POUR LA PRÉVENTION DU SUICIDE.....	8
LA PROBLÉMATIQUE SUICIDAIRE CHEZ LES 13 ANS ET MOINS	9
ATELIER EN PRÉVENTION DU SUICIDE.....	11
INTERVENIR EN CONTEXTE DE POSTVENTION	12
POUR EN SAVOIR PLUS ET VOUS INSCRIRE.....	13

INTERVENIR AUPRÈS DE LA PERSONNE SUICIDAIRE À L'AIDE DES BONNES PRATIQUES (*)

*(*régulière et déclinaison jeunesse 14 ans et plus)*

Cette formation s'inscrit dans le vaste projet d'implantation [des bonnes pratiques en prévention du suicide](#), piloté par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS, 2011). Cette formation est mise en œuvre par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CIUSSS de l'Estrie – CHUS), auquel a collaboré l'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS).

POUR QUI

Cette formation s'adresse aux intervenants issus de différents milieux possédant des habiletés en intervention et œuvrant auprès d'une clientèle vulnérable au suicide. La formation peut avoir un impact sur certaines personnes et elle n'est pas recommandée aux gens récemment endeuillés à la suite d'un suicide ou fragilisés par un événement affectant leur équilibre.

Cette formation existe aussi en déclinaison jeunesse. Elle propose le langage commun utilisé dans la formation « Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques », tout en tenant compte de la réalité particulière vécue par les adolescents vulnérables de 14 et plus.

DURÉE

21 heures (3 jours)

ACCREDITATION

Cette formation est reconnue par la Société de formation et d'éducation continue (SOFEDUC). À la fin de leur session de formation, les participants peuvent recevoir une attestation officielle leur attribuant deux unités d'éducation continue (UEC).

Cette formation est également reconnue par l'Ordre des psychologues du Québec (OPQ), l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) et l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ).

PRIX

Un montant de 50 \$ est exigé pour l'attestation et le matériel.

MATÉRIEL REQUIS

Des documents à compléter préalablement à la formation vous seront acheminés et devront être retournés par courriel avant la formation. Les cahiers du participant seront fournis sur place (formation en personne) ou devront être récupérés au CLSC de l'Ouest-de-l'Île avant la formation (formation virtuelle).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À la fin de la formation, les participants seront capables :

- D'avoir une meilleure compréhension de la personne suicidaire.
- D'être proactifs auprès des personnes à haut risque de suicide.
- D'avoir un jugement clinique aiguisé à l'aide de la grille d'estimation de la dangerosité d'un passage à l'acte suicidaire.
- De développer des stratégies pour faire grandir la partie qui veut vivre chez la personne suicidaire.
- De saisir l'importance de travailler en collaboration.
- De conclure l'intervention en sécurité.

SAVOIR

- Reconnaître l'impact qu'ont nos valeurs et croyances sur l'intervention auprès de la personne suicidaire.
- Reconnaître les clientèles vulnérables au suicide.
- Reconnaître les signes de détresse associés au suicide.
- Reconnaître les moments critiques susceptibles d'engendrer un passage à l'acte suicidaire.
- Connaître les stratégies d'intervention de l'approche orientée vers les solutions en lien avec la problématique du suicide.

SAVOIR-FAIRE

- Accueillir et créer l'alliance.
- Repérer la personne vulnérable au suicide.
- Vérifier la présence d'idées suicidaires.
- Utiliser la *Grille d'estimation de la dangerosité d'un passage à l'acte et les outils associés (GEDPAS)*.
- Prendre une décision quant à la dangerosité finale.
- Convenir d'un plan d'action.

SAVOIR-ÊTRE

- Ouverture.
- Empathie.
- Directivité.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Cette formation permet l'utilisation de la [Grille d'estimation de la dangerosité d'un passage à l'acte suicidaire](#) (Suicide Action Montréal en collaboration avec le Centre de réadaptation en dépendance de Montréal – Institut universitaire) et met de l'avant des techniques d'intervention issues de l'Approche orientée vers les solutions (AOS).

JOUR 1

Voici certains thèmes qui seront abordés :

- Situer la prévention du suicide au Québec dans son contexte global.
- Présenter la structure d'intervention.
- Ma position à l'égard du suicide.
- Le vécu de la personne suicidaire.
- Accueillir et créer l'alliance.
- Repérer la personne vulnérable.
- Explorer brièvement la situation.
- Vérifier la présence d'idées suicidaires.
- Explorer les critères d'estimation de la dangerosité d'un passage à l'acte suicidaire.
- Vignettes cliniques.
- Réfléchir sur sa pratique en prévention du suicide.

JOUR 2

Voici certains thèmes qui seront abordés :

- Utiliser des étapes d'intervention structurées pour intervenir auprès de la personne suicidaire.
- Vignettes cliniques et mises en situation.
- Travailler l'ambivalence et le repositionnement (jeux de rôles).
- Convenir d'un plan d'action.
- Poser des questions qui permettent de faire grandir la partie qui veut vivre.

JOUR 3

Voici certains thèmes qui seront abordés :

- Utiliser des étapes d'intervention structurées pour intervenir auprès de la personne suicidaire.
- Mise en situation.
- Jeu de rôle intégrateur.
- Estimer la dangerosité et conclure en sécurité.
- Faciliter l'accès au suivi et aux services.
- Offrir un suivi étroit et un suivi de courte durée.
- Prendre soin de soi au travail.
- Réfléchir sur ses compétences en prévention du suicide.

DÉTECTER L'USAGER VULNÉRABLE AU SUICIDE ET FILET DE SÉCURITÉ

- Pour le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval, [l'outil présenté](#) répond aux cinq tests de conformité de la pratique organisationnelle requise (POR) Prévention du suicide (Agrément Canada).
- La courte formation virtuelle rend l'appropriation de l'outil modulable aux réalités des équipes.
- Il s'applique à tous les contextes de travail : hospitalisation, hébergement, ambulatoire, à domicile, au téléphone, etc.
- Il remplit les obligations professionnelles à l'égard de l'évaluation du risque suicidaire.
- L'utilisation de l'outil permettra d'uniformiser les pratiques au sein d'une équipe et de faciliter le transfert d'informations.
- Il donne accès à des pistes d'intervention concrètes.
- Un [guide de complétion](#) est aussi disponible au besoin.

POUR QUI

Professionnels des catégories 1 et 4 (Infirmières et autres professionnels) n'assurant pas de suivi.

DÉCLINAISONS

- Détection de l'utilisateur vulnérable au suicide - Contexte ambulatoire.
- Détection de l'utilisateur vulnérable au suicide - Contexte hospitalier ou d'hébergement.
- Détection de l'utilisateur vulnérable au suicide - Personne en perte d'autonomie (DPSAPA et DP).
- Détection de l'utilisateur vulnérable au suicide - 14 ans et plus (DPJ-DPJe, externe ou hébergement).

DURÉE

Environ 1 heure.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Cerner les usagers à risque.
- Documenter et monitorer le risque de suicide chez les usagers détectés.
- Assurer la sécurité de l'utilisateur pour qui on a détecté un risque de suicide.
- Déterminer des stratégies d'intervention et de suivi pour les usagers chez qui on a détecté un risque de suicide.
- Consigner au dossier l'information obtenue lors de la détection, les démarches réalisées, le filet de sécurité mis en place et le suivi prévu.
- Redonner espoir à l'aide de stratégies spécifiques (module qui se retrouve uniquement dans la version DPSAPA et DP).

AGIR EN SENTINELLE POUR LA PRÉVENTION DU SUICIDE

Pour prévenir les suicides auprès des populations à risque, la région de Laval s'est donné comme objectif d'implanter des réseaux de sentinelles en prévention du suicide dans des milieux de travail ciblés afin de repérer et d'orienter rapidement les personnes qui manifestent des signes de détresse. L'établissement de ces réseaux de sentinelles est une mesure faisant partie d'une stratégie globale en prévention du suicide. Elle s'inscrit dans le Programme national de santé publique du Québec 2015-2025. Le programme est issu du Cadre de référence : L'implantation de réseaux de sentinelles en prévention du suicide au Québec (MSSS, 2006).

La formation « Agir en sentinelle pour la prévention du suicide », conçue par l'AQPS, est arrimée à ce même cadre de référence. À la suite de la formation, la sentinelle est outillée pour reconnaître les signes précurseurs des comportements suicidaires auprès de ses collègues et peut ensuite diriger la personne vers les ressources d'aide appropriées.

POUR QUI

Sur le territoire lavallois, les réseaux de sentinelles sont implantés sous forme de réseaux dans les milieux de travail où les employés adultes agiront à titre de pairs aidants. Les milieux sélectionnés sont ceux touchés ou susceptibles d'être touchés par le suicide et où la demande d'aide est souvent absente. La sentinelle est donc un employé volontaire, non-professionnel de la relation d'aide et possédant des habiletés d'aidant naturel reconnues par son milieu, chez qui les compétences nécessaires au repérage et à la référence sont enseignées. Pour en savoir plus, consultez notre site Web : <https://www.lavalensante.com/employes-et-medecins/direction-de-sante-publique/prevention-du-suicide/sentinelle/>

DURÉE

Une journée de 7 heures en personne ou deux demi-journées de 4 heures en virtuel.

PRIX

Un montant de 5 \$ est exigé pour le matériel.

MATÉRIEL REQUIS

Des documents à compléter préalablement à la formation vous seront acheminés et devront être retournés par courriel avant la formation. Les cahiers du participant seront remis sur place (formation en personne) ou devront être récupérés au CLSC de l'Ouest-de-l'Île avant la formation (formation virtuelle).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La formation « Agir en sentinelle pour la prévention du suicide » permet de se familiariser avec la prévention du suicide et d'apprendre à :

- Comprendre son rôle et ses limites.
- Développer des habiletés en relation d'aide.
- Développer une aisance à parler du suicide.
- Reconnaître les signes de détresse.
- Connaître les ressources d'aide et apprendre à les utiliser.

LA PROBLÉMATIQUE SUICIDAIRE CHEZ LES 13 ANS ET MOINS

Formation mise en œuvre par le CIUSSS de la Capitale Nationale. Elle s'arrime au « [Guide de soutien pour intervenir auprès d'un enfant 5 à 13 ans à risque suicidaire](#) », qui lui s'inscrit dans le cadre de la [Politique Gouvernementale de Prévention en Santé \(PGPS\)](#). La version offerte au CISSS de Laval a été adaptée par et pour l'établissement, avec l'accord du CIUSSS-CN.

Auteurs

- Geneviève Dufour, psycho-éducatrice, professionnelle-conseil à la Direction des services multidisciplinaires, CIUSSS de la Capitale-Nationale
- Patrick Marchessault, formateur senior en gestion et prévention des agressions, CIUSSS de la Capitale-Nationale
- Nancy Alexandre, travailleuse sociale au Programme d'accompagnement et de soutien aux nouveaux intervenants (PASNI), CIUSSS de la Capitale-Nationale.

POUR QUI

La formation s'adresse spécifiquement aux intervenants, du réseau québécois de la santé et des services sociaux et ses partenaires, travaillant auprès des enfants de 5 à 13 ans vulnérables au suicide. Bien que l'ESPS porte cette formation dans la région lavalloise, elle est dispensée par 3 équipes distinctes :

Provenance des intervenants à former	Équipe de formateurs à qui s'adresser
DPJ et DPJe	DPJ et DPJe
Centre de Services Scolaires de Laval	Centre de Services Scolaires Laval
Tout autre intervenant (CISSS ou communautaire) sur le territoire lavallois	ESPS de la DSPub

DURÉE

Une journée de 7 heures en personne ou en virtuel.

PRIX

Sans frais

MATÉRIEL REQUIS

Le cahier du participant sera remis sur place (formation en personne) ou envoyé par courriel avant la formation (formation virtuelle).

OBJECTIF GÉNÉRAL

Développer des moyens de détecter, d'analyser, d'intervenir et d'assurer un suivi adapté aux besoins des enfants à risque suicidaire.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Mieux comprendre la problématique suicidaire chez l'enfant.
- Reconnaître les indices de détresse chez les jeunes vulnérables au suicide de 13 ans et moins.
- Détecter et analyser le risque suicidaire chez les jeunes vulnérables au suicide de 13 ans et moins en impliquant la famille et les proches.
- Appliquer les interventions ainsi que les suivis nécessaires chez les jeunes vulnérables au suicide de 13 ans et moins.
- Utiliser des outils de soutien clinique à l'analyse et à l'intervention.
- Rédiger des notes évolutives complètes selon les normes et standards de pratique.

ATELIER EN PRÉVENTION DU SUICIDE

En cohérence avec la formation « Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques », cet atelier permet aux intervenants hors réseau d'être proactifs en prévention du suicide en identifiant et accompagnant la personne en détresse vers une aide professionnelle.

POUR QUI

Intervenants lavallois dont le rôle n'est pas d'estimer la dangerosité d'un passage à l'acte suicidaire (ex. : certains intervenants communautaires, surveillants d'école, bénévoles d'une ligne d'écoute, personnel de soutien dans les organismes, directions d'école, bénévoles offrant du transport, employés d'une résidence, etc.).

À la suite de l'atelier, les personnes visées agiront à titre de filet de sécurité populationnel, par leur qualité d'écoute et leurs capacités à identifier et orienter les personnes vulnérables au suicide vers l'aide appropriée. Elles favoriseront ainsi la demande d'aide en mettant en lien la personne en détresse avec les ressources du territoire.

DURÉE

L'atelier est d'une durée de 2 h à 3 h selon les besoins identifiés et le choix du contenu. En effet, la dispensation de l'atelier est versatile, certains modules peuvent être adaptés selon les besoins de l'organisation. Un minimum de 12 participants est requis.

PRIX

Sans frais.

MATÉRIEL REQUIS

Les documents seront fournis sur place (formation en personne) ou devront être imprimés avant la formation (formation virtuelle).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Reconnaître la personne vulnérable au suicide.
- Développer ses connaissances pour parler du suicide.
- Connaître les ressources d'aide et apprendre à les utiliser.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Comprendre le vécu de la personne suicidaire.
- Repérer les personnes vulnérables au suicide.
- Établir le contact avec la personne suicidaire.
- Vérifier la présence d'idées suicidaires ; contenu optionnel avec jeu de rôle.
- Optionnel : recueillir les informations relatives à la planification du suicide.
- Optionnel : recueillir des informations supplémentaires.
- Favoriser la demande d'aide et référer.

INTERVENIR EN CONTEXTE DE POSTVENTION

Cette formation a été élaborée par l'équipe spécialisée en prévention du suicide afin de développer l'expertise des intervenants à offrir de la postvention (c'est-à-dire les soins généraux ainsi que le soutien ou les soins spécifiques dont les personnes peuvent avoir besoin après un suicide), le tout arrimé au [Programme de postvention « Être prêt à agir à la suite d'un suicide » \(2020\)](#) auquel l'équipe a collaboré.

POUR QUI

La formation s'adresse principalement aux intervenants du CISSS de Laval susceptibles d'intervenir auprès des personnes directement touchées par un suicide et désireux de faire partie de l'équipe de postvention ou ceux qui doivent offrir de la postvention dans le cadre de leur mandat. Cette formation peut être légèrement ajustée selon le mandat de l'équipe qui y participe.

DURÉE

Entre 3,5 heures et 7 heures.

PRIX

Sans frais.

MATÉRIEL REQUIS

Les documents seront fournis sur place (formation en personne) ou devront être imprimés avant la formation (formation virtuelle).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître la trajectoire des services disponibles pour les gens touchés par un décès par suicide.
- Comprendre les enjeux spécifiques liés au décès par suicide.
- Offrir des services de postvention adaptés aux besoins.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Particularités liées au décès à la suite d'un suicide.
- Modèle lavallois.
- Description des services et de la trajectoire.
- Optionnel :
 - Principes d'animation;
 - Les canevas de postvention;
 - Suivi de deuil.

POUR EN SAVOIR PLUS ET VOUS INSCRIRE

Consultez :

- [l'intranet](#) dans la section : Accueil > Espace employé > Formation > Prévention du suicide > Détails et inscription.
- [le site Web](#) dans la section suivante : Accueil > Employés et médecins > Direction de santé publique > Prévention du suicide > Description des formations et modalités d'inscription.

*Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Laval*

Québec 